

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 5

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192775>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

étrangers empruntés aux langues allemande, russe, moldave et turque. Le patois vaudois s'y est aussi conservé; c'est la langue de prédilection, sauf chez les enfants qui ne le parlent guère.

On parle généralement à Chabag un dialecte qui vient du russe, appelé malorussien. La connaissance de cette langue est nécessaire aux colons, parce que c'est celle du pays, celle dont il faut se servir dans les affaires qu'on a à traiter avec les habitants des villes et des villages voisins, et surtout pour les domestiques qui n'en savent pas d'autre.

Plusieurs jeunes colons, arrivés dans leur enfance en Russie ou qui y sont nés, parlent plus couramment la langue malorussienne que la langue française ou allemande.

Avant 1829, les maisons du village de Chabag étaient de simples cabanes, sans ordre ni plan; plus tard, vers 1845, elles furent disposées d'après un plan régulier et formant trois rues principales, larges de près de soixante-dix pieds, et laissant au centre du village l'emplacement nécessaire pour bâti un temple.

A l'époque dont nous parlons (1845), ces maisons étaient au nombre de trente-trois. Chacune d'elles est au centre d'une cour de deux à trois cents toises de surface, entourée d'un fossé profond dont on relève la terre en forme de rempart. Il n'y avait pour y entrer qu'un passage étroit, que l'on tenait toujours soigneusement fermé pour se protéger contre les voleurs et les loups. Cet état de choses existe-t-il encore? C'est ce que nous ignorons.

C'est dans ces cours que se trouvent des cabanes pour les domestiques russes, qui font ménage à part, vu la grande différence de leurs moeurs avec celles des Européens.

Toutes les maisons sont couvertes de roseaux, selon l'usage du pays, ce qui vaut mieux que les tuiles, qui sont de très mauvaise qualité.

On ne trouve pas de pierres dans le territoire de la colonie; celles qu'on emploie pour bâtir sont amenées des environs d'Akermann; ce sont des roches composées de coquillages marins agglomérés.

La température est extrêmement variable à Chabag. En été, le thermomètre s'élève jusqu'à 40°, et en hiver descend jusqu'à 23° au-dessous de zéro. L'hiver dure généralement trois à quatre mois; le printemps est presque nul; l'été commence déjà en avril et l'automne se prolonge fort tard.

(A suivre.)

prirent tout à coup les débats, avaient solennellement rendu une sentence capitale contre le meurtrier. Mais il n'y a pas de guillotine à Monaco. Le prince usa de son droit de grâce et accorda la vie au coupable, qui fut installé dans une maison transformée en prison, avec quelques gardiens nommés tout exprès, qui lui tenaient compagnie.

Mais on s'aperçut bientôt que cette prison pour un seul prisonnier coûtait fort cher. On n'eût pas été fâché qu'il s'évadât et on lui laissa toute latitude pour fuir. Mais le prisonnier ne comprit pas ou ne voulut pas comprendre. Il ne se trouvait pas mal là où il était. Il y avait de la tranquillité et de la sécurité. De la fenêtre de sa confortable cellule, il regardait les allées et venues des passants avec lesquels, tout en fumant bâtement sa pipe, il échangeait des bonjours familiers. Il ne s'ennuyait pas du tout.

Sa parfaite résignation agaça le gouvernement princier qui, de réduction en réduction, déclara, au bout de quelques mois, sa peine terminée. Mais l'autre n'entendit point de cette oreille-là. Il s'était habitué à l'idée de finir ses jours en prison, sans soucis, sans nul tracas de pourvoir à son existence. Il déclara que, ayant été condamné à un emprisonnement perpétuel, il s'en accommodait et qu'il avait le droit de refuser toute faveur. Qu'eût-il fait de la liberté? N'avait-il pas là tout ce qu'il lui fallait? Et puis cela flattait sa vanité d'être un personnage unique, le seul prisonnier de Monaco. On l'avait condamné à perpétuité, prisonnier perpétuel il voulait rester.

On eut avec lui de longues négociations qui demeurèrent infructueuses. On dut enfin le jeter de force hors de sa prison. C'est depuis ce temps-là, ajoute-t-on, que la principauté charge, en vertu d'une convention, le gouvernement français de la sanction à donner à ses jugements criminels. Cela lui revient à meilleur compte!

P. GINISTY.

Ao grand conset dè pè Paris.

Coumeint dão diablio lâi vont pè cé Paris! Lè grands conseillers dè per lé, quand sè tsermaillont dein lè tenabliés, sè conteintont pas dè sè traitâ dè géomètres et dè sè derè dâi gros mots; mâ quand sont étsâodâ, sè châotont dessus, coumeint dâi pâo et sè betetiulont sein déemandâ la parola.

Per tsi no, à Lozena, lè conseillers ne sont pas adé dâi z'agnés non plie; mâ tot parâi ne montont pas à la grelchie dè clliâo dè pè Paris po lo détertin et po s'einsurtâ pè devant lo mondo, et ne s'eimpougnont pas. On iadzo, portant, on dzo que bargagnivè, on parapliodze a bin coudi s'eimbriyi, mâ cein n'a rein bailli; et pi d'ailleu, quand noutrès z'a-leingâ sè rognassont, sè conteintont dè

menâ lo mor sein sè trevoigni. Adon po cein qu'ein est dè Paris, vaitsé l'afférè:

Lâi a on certain Rotsefoo, on gaillâ pi què la gratta, qu'est coumeint derâi « à capiâti », kâ n'ousè pas mettrè lè pi su France, sein quiet sarâi fourrâ to lo drâi ào Priorâ. Adon, cllia tsaravoutâ, pè dzalozi, ne fâ que dè délavâ su lè papâi lè z'homo hiaut placi. Cllia bouriâ dè papâi, que lâi diont l'Etransigeant et que fâ mé dè mau què dou vessicatoires, ne botsè pas dè lè traitâ dè cacibraille, dè bracaillons et dè canailles, que c'est 'na dieuséri. L'ein vâo surtot à ion dâo gouvernémeint, que c'est on monsu Constans, qu'est on bon citoyen et on crâno zigue, et que ne quequelhiè pas quand faut mettrè à l'oodrè lè chenapans. Adon stu Rotsefoo, que pétè dè radze dein sa pè dè ne pas poâi trainâ sa carcassè pè Paris et que caiê Constans et lo voudrâi écliâffâ, a on ami qu'on lâi dit Laur, onna rôuta assebin, qu'est grand conseiller, et lâi a écrit dè démandâ la parola po eïnsurtâ monsu Constans per devant lè z'autro et lo traitâ dè larro, dè cheint-mau, dè pandoure et dè coquardier. L'est cein que l'a fê. Ma fâi, Constans, quand l'a cein oïu, n'a pas pu cein avalâ. Sè peinsâ: atteinds melebaogro! Adon, sein pipâ lo mot, ye soo dè son banc, blianc dè colère, tracè vai lo pétaquin, et sin lâi derè gâ: flein! flâ! lâi te fot on part dè motchès qu'ontresenâ coumeint dâi z'élliâtiâs d'écourdja. Adon tot a binstout élâ à betetiulont lo sâlla. Lo Laur, que tegnâi on lâivro à la man, lo tsampè pè la tête à Constans, lo manquè et va ribliâ la frimousse et cabossi lo naz à n'on brâvo conseillier que n'ein poivè mè, lè z'autro conseillers sè lâivont po allâ separâ lè dou gaillâ; mâ ein sè betetiuleint, y'ein a que s'eimpougnont. On oût zonnâ lè coups dè poeing; et tandis que Laur et sè z'amis rualont: âi bregands! à l'assassin! clliâo à Constans criont: l'est bin fê, l'est bin son dan! et Cassagnac et sa beinda sè tignont lo veintro dâo tant que rizont. Enfin cein coumeincivè à mauveri, et Floquiet, lo président, que sè peinsâvè que l'allâvont sè bombardâ avoué lè potets, a du lévâ la tenablia po férè botsi lo grabudzo.

Quand lo Laur, tot motset et tot vergognâ d'avâi reçu clliâo pétâ, a vu que tot lo mondo sé fotâi dè li, l'a volliu allâ déemandâ à Constans dè sè battre avoué li à coup d'piotolet, kâ l'étai tant fureux que l'avâi einviâ dè lâi escarfailli la bous; mâ Constans l'a mau reçu et lâi a repondu:

— Mon galé, te pâo allâ tè grattâ!

Un négociant fortiche, M. S..., décédé dernièrement en France, et qui aurait pu donner à Molière, s'il avait vécu de son temps, plus d'un trait propre

Un prisonnier qui n'est pas tranquille chez lui

Il y avait eu un crime dans la minuscule principauté de Monaco, et les juges, avec quelque vanité de l'importance que

à figurer dans sa comédie de l'*Avare*, eut cependant un jour de prodigalité : Il fit cadeau d'un vieux chapeau-tube à son domestique. Celui-ci, fort embarrassé du cadeau qui lui était fait, et qu'il n'avait aucunement sollicité, porta le gibus chez le chapelier qui, moyennant trois francs, s'efforça de lui rendre son premier lustre.

Quelques jours plus tard, M. S..., coiffé à neuf, aperçoit sur la tête de son domestique un couvre-chef dont l'origine l'intriguait fort. De temps en temps, il jetait sur ce chapeau des regards de convoitise, et le comparant dans sa pensée au sien, il y trouvait peu de différence. Enfin, n'y tenant plus :

— Dis donc, mon ami, fit-il à son domestique, qu'est-ce que c'est que ce chapeau-là ?...

Le domestique expliqua que c'était le chapeau que son maître lui avait donné et qu'il avait fait restaurer un peu.

— Bah ! vraiment, mon ami... Et ça t'a coûté bien cher ?...

— Mais non, monsieur, trois francs.

— Trois francs ! c'est pour rien !... Tiens, ajoute-t-il en mettant la main dans sa poche, voici tes trois francs et je garde le chapeau. Je vais le mettre encore quelque temps... Mais sois tranquille, mon ami, tu n'y perdras rien... Je te le rendrai.

Plumes métalliques. — Nous avons indiqué précédemment un moyen d'éviter l'oxidation des plumes métalliques. En voici un autre : Il suffit d'avoir sur son bureau un vase cylindrique, un verre à boire, par exemple, au fond duquel on a jeté un morceau de carbonate de potasse, et par dessus, une petite éponge mouillée. C'est dans ce verre qu'on repose son porte-plume lorsqu'on cesse de s'en servir ; le lendemain, grâce à la dissolution alcaline qui s'est opposée à l'oxidation, on retrouve la plume, après un rapide essuyage, propre, nette, neuve en quelque sorte, et prête à un nouvel usage.

La Vie populaire, qui publie actuellement : Dernière retraite, par Gyp ; Mon Oncle Célestin, par Ferd. Fabre ; Thaïs, par Anat. France, etc., commencera prochainement la publication de *La Débâcle*, cette œuvre d'une tragique beauté, par ZOLA.

Réponse au métagramme de samedi : — *dot, lot, mot, pot, rôt, sot.* — Les réponses, au nombre de cent et quelques, sont trop nombreuses pour être publiées. — Le tirage au sort a donné la prime à M. B. Grivel, chalet des Bergières, Beaulieu, Lausanne.

Problème.

Trouver un nombre de quatre chiffres qui est le produit de deux nombres entiers consécutifs. Le nombre formé par ses deux premiers chiffres doit être égal au produit de ses deux chiffres restants.

Prime. — Un objet de poche.

Boutades.

A l'église :

La quêteuse présente la bourse à un richard qui tourne la tête et répond d'un ton bourru :

— Je n'ai rien !

— Alors, prenez, monsieur, lui dit la dame sans retirer l'aumônière ; je quête pour les indigents.

— En Amérique, dans un hôpital, un Yankee va voir un de ses amis qui est malade :

— Eh bien ! comment ça va-t-il ?

— Mal, mon pauvre Tom, bien mal.

C'est au point que le médecin a dit que si je me retournais sur le côté gauche je mourrais aussitôt.

— Tu veux rire ?

— C'est comme je te le dis.

— Ce n'est pas possible !

— Tu ne le crois pas ? Je te parie cinq dollars !

— Je les tiens !

— Eh bien ! regarde.

Cela dit, le malade se retourne et meurt.

L'autre dépose les cinq dollars sur le bord du lit et s'en va.

Devant le conseil de révision en Allemagne :

LE MÉDECIN. — Mais, Excellence, cet homme louche des deux yeux.

LE GÉNÉRAL. — Cela ne fait rien, bon pour le service ! En ce moment, nous avons précisément besoin d'hommes qui regardent l'Est et l'Ouest.

Les enfants terribles :

Bébé s'adresse à un monsieur en visite chez sa mère.

— Dis, monsieur, donne-moi-le, ton sac de bonbons !

— Tout à l'heure, mon ami, quand je partirai !

— Eh bien, pars tout de suite... et donne-moi-le.

Conseil aux chasseurs.

— Toutes les fois que je vais à la chasse, dit Champoïreau, je remplis ma gibecière de feuilles de chou bien fraîches...

— Pourquoi ça ?

— Les lièvres me courrent après.

Un père voulant juger des progrès de son fils, l'interroge sur la grammaire.

— Qu'est-ce qu'un œuf ?

— C'est un substantif.

— De quel genre ?

— Papa, on ne sait pas. Il sera masculin ou féminin, selon qu'il en sortira un coq ou une poule.

Vieille histoire, mais toujours jolie : Un relieur d'une petite ville ayant été

chargé de la reliure de divers volumes de la bibliothèque communale, rapportait son ouvrage d'un air satisfait et en disant au bibliothécaire :

— Regardez-moi ça, comme c'est travaillé ! est-ce assez fini !

— En effet, c'est très bien.

Tout à coup, les cheveux de ce dernier se dressent sur sa tête : il vient d'apercevoir les œuvres complètes de Brantôme, portant au dos de chaque volume, et en caractères dorés :

BRAN — TOME I

BRAN — TOME II

BRAN — TOME III

Un directeur de théâtre de province, qui a épousé toutes les ressources de son imagination pour économiser sur les frais généraux, confiait sa détresse à l'un de ses confrères.

— Faites comme moi, lui dit ce dernier. Quand je joue l'opéra, je n'ai qu'un seul chanteur pour l'exécution des chœurs.

— Un seul ?

— Oui : il chante les parties les unes après les autres, et ça revient au même !

THÉÂTRE. — Dimanche 31 janvier, à 9 heures du soir, sur parquet mobile, **grand bal paré et masqué, à primes.** — Passé 225 francs de primes. — A 11 heures, grand défilé et distribution de prix. — Orchestre de Beau-Rivage au complet.

L. MONNET.

FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESSEUR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET A LA FÊTE DES VIGNERONS.

Orné de nombreuses vignettes.

En vente au bureau du *Conteur Vandois* et dans toutes les librairies. — Prix 2 fr.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois.

St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27, — Communes fribourgeoises 3 % différencielle à fr. 48, — Canton de Genève 3 % à fr. 105. — De Serbie 3 % à fr. 85, — Bari, à fr. 63, — Barletta, à fr. 40, — Milan 1861, à fr. 42, — Milan 1866, à fr. 12,50. — Venise, à fr. 26, — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 100. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 15, — Tabacs serbes, à fr. 15, — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.

J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud.

4, rue Pépinet, LAUSANNE
Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.